



SOS KINSHASA

Lettre ouverte aux Députés Nationaux, Provinciaux et Sénateurs élus de Kinshasa

Mesdames et Messieurs nos élus,

Il y a de cela près de deux ans, les Kinois ont donné aux élus que vous êtes, le mandat constitutionnel de défendre leurs intérêts notamment pour l'amélioration de leurs conditions de vie et d'assurer à chacun la possibilité de prospérer, d'offrir à sa progéniture un avenir meilleur.

Kinshasa, votre circonscription électorale est le siège des institutions, le réservoir de l'élite d'aujourd'hui et celle « des générations à venir ». Une élite est sans conteste le résultat d'une longue et rigoureuse éducation multidimensionnelle assise sur la formation scolaire, la dispensation par les parents et autres encadreurs des valeurs morales et enfin la pratique du sport.

Notre ASBL SOS Kinshasa croit au droit à l'éducation pour tous tel que prévu dans les différents instruments juridiques. En effet, sur le plan international, ce droit est évoqué dans l'article 26 de la Déclaration universelle des droits de l'homme et élaboré dans l'article 13 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques ainsi que des dispositions similaires qui figurent dans les articles 28 et 29 de la Convention sur les droits de l'enfant.

Sur le plan national, l'article 42 de notre Constitution dispose « *les pouvoirs publics ont l'obligation de protéger la jeunesse contre toute atteinte à sa santé, à son éducation et à son développement intégral.* », l'article 43 alinéa 1er poursuit en ces termes « *Toute personne a droit à l'éducation scolaire. Il y est pourvu par l'enseignement national.* »

Partant, ce droit à l'éducation se traduit en termes d'obligation pour le gouvernement de fournir directement des services éducatifs adéquats à l'épanouissement des enfants. En votre qualité d'élus, votre responsabilité en matière d'éducation est de proposer des lois relatives à la promotion de l'éducation, de voter les budgets adéquats pour préserver et adapter les infrastructures de base en fonction de l'évolution de notre jeunesse, critiquer la politique d'éducation du gouvernement et enfin contrôler l'adéquation entre le budget et l'action de l'exécutif sur le terrain.

Cependant, que constatons-nous ?

1.- Selon les estimations non fiables de plusieurs centres de projections démographiques, la RDC enregistre un taux de croissance démographique annuel moyen de 3,5%. La population kinoise est estimée à plus de 8,5 millions d'habitants dont 43% en âge de scolarisation obligatoire, les moins de 17 ans (Unesco, 2006). Ces chiffres ne sont pas pris en compte dans l'allocation des financements à l'éducation.

2.- Depuis la faillite de l'Office National de Logement vers la fin des années 70, l'État n'a plus construit une seule nouvelle école publique dans notre capitale. Il y a dès lors une surpopulation d'enfants dans les classes inadaptées à la formation. Et l'accroissement du nombre d'enfants de la rue surnommés Shegués n'est pas étranger à la situation catastrophique de notre éducation nationale.

3.- De nombreux écoles et instituts supérieurs, aires récréatives et sportives publics sont intentionnellement spoliés par des Congolais et des étrangers en violation flagrante des dispositions des articles 10, 204, 205, 206, 208 et 210 de la loi 73-021 du Code Foncier. On y implante des édifices privés et des activités incompatibles avec l'essence et la vocation de l'école : la dispensation du savoir dans un environnement serein. Or, le dictionnaire définit l'école comme « établissement dans lequel est donné un enseignement collectif (général ou spécialisé) », et d'autre part : « ce qui est propre à instruire et à former ».

Les écoles techniques de la capitale qui jadis formaient les meilleurs techniciens sont délibérément spoliées. **Elles sont pour la plupart transformées en souks, en galeries marchandes, en chambres froides, en églises de réveil, en immeubles de grand et de petit standing.** Les établissements scolaires sont envahis aussi bien par la publicité que par les pylônes relais de téléphonie cellulaire. Cependant, la nocivité des micro-ondes émises par ces pylônes sur la santé des enfants n'est plus à démontrer.

En revanche, les prédateurs de ces biens immobiliers placent leurs enfants soit dans les écoles consulaires de Kinshasa, soit l'étranger où ils peuvent étudier et pratiquer les sports. Les millions d'enfants de vos électeurs, les moins nantis, sont victimes du cynisme des spoliateurs responsables de la destruction de l'école publique. Quant aux professeurs et instituteurs, ils sont doublement victimes, outre le problème des salaires, ils enseignent dans des conditions difficiles en raison notamment de l'implantation au sein des écoles des activités contraires à la formation. Il y a distraction.

SOS Kinshasa s'engage dans la lutte contre l'abandon des édifices scolaires, l'occupation anarchique des espaces et la spoliation de nombreux établissements et aires publics de notre ville. Ces actes de spoliation, contraires à la loi et à la morale, disqualifient Kinshasa et son élite. Si on n'y prend pas garde, Kinshasa rejoindra lentement et sûrement les rares capitales au monde sans écoles et sans enseignement supérieur de référence.

Ne vous posez-vous pas la question de savoir pourquoi Kinshasa ne produit plus d'athlètes de haut niveau à l'échelle nationale ou régionale ? Pourquoi l'ossature de notre équipe nationale de football, nos vaillants léopards, est composée essentiellement des compatriotes évoluant à

l'étranger ? La réponse est simple : nos enfants n'ont plus des aires de compétitions. Ils deviennent tous impotents. C'est irresponsable, c'est une honte ! La grandeur et la fierté d'une nation passent aussi par le rayonnement de ses sportifs.

Ces faits hypothèquent l'avenir du Congo en général et des jeunes Congolais en particulier. Les investisseurs se demandent où trouveront – ils, aujourd'hui déjà et surtout demain, les ingénieurs, les médecins, les avocats, les techniciens congolais de haut niveau ? Comment les Congolais pourront-ils contribuer au développement de ce pays ? Ces investisseurs devront importer la main d'œuvre qualifiée sous le regard frustré des Congolais, à qui ne seront réservés que des postes d'exécution. Cette frustration peut être une source de tension sociale entre les étrangers et les congolais, pourtant très hospitalier.

Aujourd'hui, nous vous invitons à prendre date avec l'histoire. Nous vous demandons de mériter le mandat que nos votes vous ont octroyé, de vous mobiliser, de vous coaliser et venir nous rejoindre dans la croisade des actions de récupération et de restauration de nos établissements de formation et nos aires de jeux publics.

Nous attendons de vous d'entreprendre des missions d'investigation sur les importantes ressources financières destinées à la réhabilitation des établissements publics de la ville. Ces ressources proviendraient du Bceco, Fonds social et autres ONG internationales dont nous ne mesurons pas encore les réalisations. Nous vous demandons de prendre la tête de la marche de protestation pacifique prévue le 26 avril 08 pour laquelle vous aviez reçu la lettre d'invitation ainsi que la pétition. Enfin, nous sollicitons également l'augmentation des allocations budgétaires réservées à la formation en République Démocratique du Congo en vue de ne pas oublier que la République ne se limite pas à Kinshasa. Le droit à l'éducation pour tous s'étend également à nos enfants de l'arrière - pays. Danton disait : « après le pain, l'éducation est le premier besoin d'un peuple ». Elle permet de sortir de la pauvreté.

Kinshasa, le 21 avril 2008

Guillaume Ligongo Maliba
Secrétaires Général et Porte-parole

Leny Ilondo
Président

www.soskinshasa.org Tél. +243899330001 info@soskinshasa.org soskinshasa@yahoo.fr